

VOTRE LYCÉE

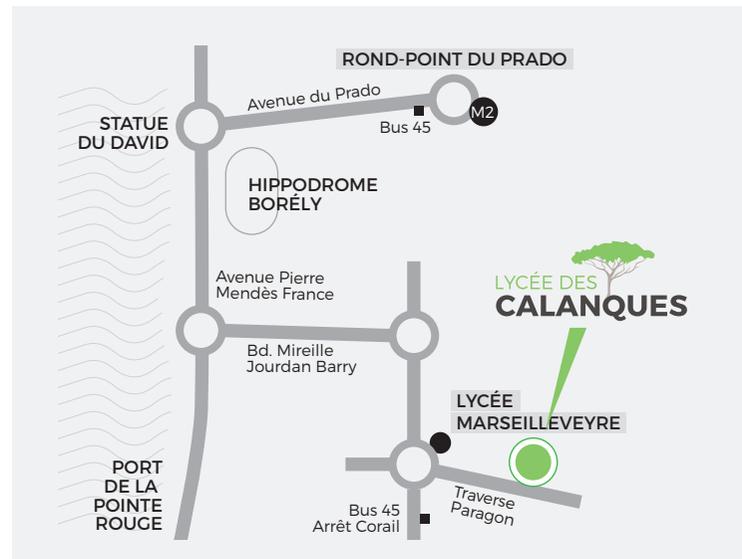
Ancré dans le territoire des Calanques de Marseille, le lycée vise à l'émergence de citoyens éclairés, curieux, créatifs et autonomes appelés à agir sur le monde. Au cours de leur cheminement au lycée des Calanques, nous souhaitons accueillir, former, susciter l'envie et accompagner chaque élève à la réussite.

Durant leur formation, les élèves vivront des expériences singulières pour résoudre des situations concrètes par la réalisation de projets en pluridisciplinarité et en lien avec les contenus (scientifiques, techniques, culturels). Un lycée à vivre avec le plaisir d'y venir, d'apprendre et de partager dans un esprit d'équité.



LES PLUS DU LYCÉE

- Taille humaine et suivi personnalisé
- Internat et demi-pension
- Pédagogies développées, pluridisciplinarité, importance du contrôle continu
- Diversité des activités para-scolaires, socioculturelles et sportives
- Coopération internationale
- Démarche installée de développement durable et d'engagement citoyen au sein de l'établissement



LYCÉE DES CALANQUES

89 Traverse Paragon - CS 30042 -
13272 Marseille cedex 08

Tél. : 04 91 72 70 70 / Fax : 04 91 72 70 79
lpa.marseille@educagri.fr

campusnatureprovence.com

 Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
<https://www.facebook.com/lyceedescalanques>



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC


LYCÉE DES CALANQUES
NATURE, PAYSAGE, ENVIRONNEMENT
MARSEILLE

METIERS DE L'ANIMAL



CAPa
(CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE)

MARÉCHAL-FERRANT



campusnatureprovence.com

CAPa

(CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE)

MARÉCHAL-FERRANT

MARÉCHAL-FERRANT

Le Maréchal-ferrant est capable d'intervenir sur un cheval à ferrer, le fer permettant de prévenir ou traiter de nombreuses affections. Le Maréchal-ferrant est qualifié à assurer, dans le cadre de la loi, les soins de première urgence. Il intervient pour la mise en place de ferrures orthopédiques, sur un pied souffrant d'une maladie se répercutant sur la boîte cornée, sur un membre nécessitant des soins, ou suite à un accident ou une intervention chirurgicale.

En ferrant les chevaux avec une ferrure de qualité, le Maréchal-ferrant leur assure un meilleur vieillissement osseux et cartilagineux. Il intervient aussi sur les chevaux de sport et de compétition pour leur amener du confort. Il assure également les opérations de toilettage et se soucie des capacités masticatoires du cheval.



POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Tél : 04 91 72 70 70 - lpa.marseille@educagri.fr

Le CAPa (Certificat d'Aptitude Professionnel agricole) de Maréchal-ferrant valide la formation d'un professionnel spécialisé dans la fabrication et la pose de ferrures courantes.

Le CAPa a pour objectif premier l'insertion professionnelle. Il initie à la vie en entreprise.

Les cours sont dispensés sur 58 semaines au sein de l'établissement.

La formation comprend d'une part un enseignement général avec des modules de français, mathématiques, sport, santé, sécurité, langues et un module sur le monde actuel.

Elle comprend aussi un enseignement professionnel avec des modules sur l'entreprise et la vie professionnelle, sur les techniques et les pratiques professionnelles, sur les bases scientifiques ainsi qu'un module d'approfondissement.

La formation est renforcée par des séquences de pluridisciplinarité, par des stages collectifs et par 12 semaines de stage en entreprise dont 11 prises sur la scolarité.

Des cours d'équitation sont aussi dispensés afin de mieux comprendre le cheval et sa locomotion.

ADMISSION

Fin de 3ème Générale ou Technologique, affectation AFFELNET.

PROFIL DE L'ÉLÈVE SOUHAITÉ

Bonne aptitude physique aux travaux pratiques (notamment au niveau du dos),

Goût pour le cheval et la forge,

Goût pour le relationnel avec le client.

Goût à endosser des responsabilités d'encadrement et de formation.

LES STAGES

-1 semaine de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,

-1 semaine pour la réalisation d'un chantier-école,

-12 semaines de stage intervenant dans la Maréchalerie dont 1 semaine prise sur la scolarité.

-Participation à un évènement équin.

APRÈS LE CAPa

Le Maréchal-ferrant peut devenir travailleur indépendant ou salarié d'une entreprise de maréchalerie. Il peut se tourner vers des exploitations d'élevage ou se mettre au service d'établissements hippiques, tels qu'un centre équestre, une écurie de courses, ou un haras national.

Poursuite d'étude en BTM (Brevet Technicien Maréchalerie)



POUR TOUT SUPPLEMENT D'INFORMATION SUR LE CONTENU DE LA FORMATION

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa/mf/capa-mf-exam>